

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 362 rendant exécutoire la délibération n° 130 de l'Assemblée Territoriale de la C.F.S.

n° 362

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mars 1960

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro
31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rendue exécutoire à compter du 1er avril 1960 la délibération de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis n° 130 du 2 mars 1960 susvisée. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, J. COMPAIN.